

Correspondence—Je viens vous demander, M. l'Editeur, la faveur de l'impression pour les lignes qui suivent; j'espère que vous aurez pour moi l'indulgence que vous avez pour d'autres: je veux être précis et utile.

C'est avec chagrin que j'entends nos architectes, nos industriels, &c., se plaindre de temps à autre, des inconveniens qu'ils rencontrent dans la pratique de leurs arts ou métiers. Si l'on cherchait à détruire les obstacles, plutôt que de s'en laisser maîtriser, je crois qu'on réussirait presque toujours à s'en débarrasser.

Voici, par exemple, un inconvenienc dont j'ai souvent entendu des constructeurs se plaindre. On ne sait, disent-ils, comment parer à l'infiltration de l'eau entre les chassis d'une ouverture de maison et la maçonnerie qui les porte. Voici le remède, qui est très simple. Je prie les intéressés de le mettre en pratique, persuadé qu'ils s'en trouveront bien.

Composez un ciment dont deux parties de cendre, une d'argile et la quatrième de sable. Delayez-le tout avec de l'huile jusqu'à consistance convenable, puis mettez-le autour des cadres des fenêtres, après qu'ils sont arrêtés. Je désire qu'on en fasse l'essai, et à ceux qui le feront je garantis succès.

Croyez-moi, Monsieur, Votre, &c. UN ABONNE².

—*Peinture*. Nous croirions manquer à notre devoir en ne signalant pas ici un ouvrage en peinture sur vitre. Cet ouvrage est d'un goût remarquable, et exécuté d'une manière qui fait le plus grand honneur à son auteur, M. Olivier RODIER. Nous espérons bientôt voir quelques croisées des magasins de notre ville ornées de ces vitres qui, nous le croyons, donneront un transparent superbe avec l'éclairage du gaz. M. Rodier nous a assuré qu'il peut peindre de ces vitres à de bien bonnes conditions. Pour mieux juger du travail, il faut voir les échantillons qu'il nous a montrés.—(*Aurore des Canadas*).

—*Invention Nouvelle*. Hier au soir, vers huit heures, on a essayé, pour la deuxième fois, une invention de M. BOURDAGES de St. Thomas, pour donner l'alarme en cas d'incendie. Cette invention, appliquée à la grosse cloche de la cathédrale, a eu les résultats désirés par son auteur. Rien ne saurait mieux que ce tintamarre, qui provient de coups rapides et continus sur l'airain, annoncer l'apparition d'un incendie dans quelque quartier de la ville.—*Gazette de Québec*.

Siège du gouvernement—On dit qu'il paraît à peu près décidé que le siège du gouvernement sera transporté à Montréal. On a dit aussi qu'il était question d'acheter la propriété de la succession McTAVISH, à la montagne, pour y ériger l'hôtel du parlement. Dans tous les cas, il paraît certain que la prochaine session se tiendra ici.—*La Minerve*.

Nous aurions cru que la prochaine session, et quelques unes des